

Prévention Risques Responsabilités

Assurances de la commune

Prévenir la prise illégale d'intérêt

Prévention des risques naturels

Responsabilités pénale et civile des élus

Outils de prévention de la délinquance

Les assurances de la commune

● Présentation

Incendies, catastrophes naturelles, accidents, vandalisme, la commune doit faire face à de nombreux risques. Le choix de l'assurance est de ce fait crucial. Face à la diversité des offres, la collectivité se doit d'identifier ses besoins afin de choisir l'assurance la mieux adaptée à sa situation. Ce module se propose de faire le point sur les principaux domaines de l'assurance de la commune

● Contenu

Assurance et code des marchés publics : les points essentiels à vérifier dans un contrat d'assurance ■ Assurance du patrimoine de la collectivité : dommages aux biens, risques naturels, vol et vandalisme ■ Assurance des responsabilités et protection juridique : responsabilité pénale et administrative des élus et de la collectivité ■ Assurance du personnel des collectivités.

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.groupama.fr
www.smacl.fr

● Avec le concours de



Prévenir la prise illégale d'intérêt

● Présentation

En droit français, la confusion des intérêts privés des personnes investies d'un mandat électif et ceux de la commune constitue un délit dit « de prise illégale d'intérêt ». Malgré des sanctions encourues importantes pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, ce type de délit reste mal connu des élus. Quels sont les éléments constitutifs de la prise illégale d'intérêt ? Quels sont les précautions à prendre quand on cumule, par exemple, les fonctions de maire et responsable d'une association ?

● Contenu

Panorama des principaux risques ■ Eléments statistiques et éléments constitutifs de la prise illégale d'intérêt ■ Les exceptions et les régimes dérogatoires prévus par la loi ■ Les sanctions encourues et la procédure pénale

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.smacl.fr
www.observatoire-collectivites.org

● Avec le concours de



Prévention des risques naturels

● Présentation

Pour une grande majorité de communes, les effets néfastes des phénomènes naturels impliquent d'organiser le plus en amont possible une politique de prévention et de gestion de crise avec la population.

C'est un véritable enjeu. Encore faut-il savoir agir, avec qui, avec quoi ? Ce qui nécessite d'examiner les domaines d'intervention possibles mais aussi de définir les moyens d'actions des maires.

● Contenu

Rôle et responsabilités du maire ■ Typologie des risques ■ Evaluation, préparation et gestion de crise ■ Mécanismes d'indemnisation ■ retours d'expériences

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.risques.gouv.fr
www.ffsa.fr

● Avec le concours de



Responsabilité pénale et civile

● Présentation

Le champ de la responsabilité potentielle et personnelle du maire est aussi vaste que celui des activités qui se déroulent sur le territoire de la commune ou qui le concernent en tant qu' élu. Sans en avoir nécessairement l'intention, il peut être amené, en tant que dépositaire de l'autorité publique, à commettre des infractions et à devoir s'en expliquer.

● Contenu

Responsabilité civile liée à la fonction ■ Responsabilité comptable et financière ■ Responsabilité pénale ■ Assurance responsabilité personnelle

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Les fiches juridiques de l'Observatoire des risques juridiques des collectivités locales www.observatoire-collectivites.org

● Avec le concours de



Outils de prévention de la délinquance

● Présentation

Dans le domaine de la prévention de la délinquance, toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont concernées et peuvent agir seules ou au sein des intercommunalités. La réussite dépend néanmoins souvent du soutien actif que peuvent apporter les autres partenaires, dont les forces de sécurité de l'Etat. En complément de la brigade ou du commissariat, les référents sûreté de la gendarmerie et de la police sont disponibles pour conseiller les maires dans de nombreux domaines.

● Contenu

Pouvoirs de police du maire ■ Prévention technique de la malveillance ■ Référent sûreté, un expert au service des maires ■ Vidéoprotection sur la voie publique ■ Participation citoyenne ■ Modes alternatifs de règlements des conflits

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ■ www.police-nationale.interieur.gouv.fr ■ www.referentsurete.com

● Avec le concours de

